

Les suppliants et leurs rameaux au début de l'Œdipe-roi

Marie Delcourt

Citer ce document / Cite this document :

Delcourt Marie. Les suppliants et leurs rameaux au début de l'Œdipe-roi. In: L'antiquité classique, Tome 6, fasc. 1, 1937. pp. 63-70;

doi : 10.3406/antiq.1937.3040

http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1937_num_6_1_3040

Document généré le 15/03/2016

LES SUPPLIANTS ET LEURS RAMEAUX

AU DÉBUT D'ŒDIPE-ROI

par Marie DELCOURT.

Œdipe, parlant aux suppliants qui sont devant sa maison, leur demande :

Ἦ τέκνα, Κάδμου τοῦ πάλαι νέα τροφή,
τίνας ποθ' ἔδρας τάσδε μοι θοάζετε
ἰκτηρίοις κλάδοισιν ἔξεστεμμένοι ;

ce que le premier rhétoricien venu traduira par : « *Mes enfants, derniers descendants de l'antique Cadmus, qu'est-ce que cette assemblée que vous tenez ici, couronnés de rameaux suppliants?* » Il remarquera que les rameaux couronnent, non chaque suppliant, mais le groupe qu'Œdipe voit d'un peu haut, les branches droites dépassant les têtes. La même nuance se dégage clairement de l'expression *φῦλον ἔξεστεμμένον* du vers 19 où le participe est employé sans instrumental. Les rameaux eux-mêmes sont mentionnés une dernière fois par Œdipe au moment où il invite le peuple à quitter le palais en emportant les branches

... τοῦσδ' ἄραντες ἰκτῆρας κλάδους (143).

La traduction ci-dessus proposée pour le vers 3 paraît donc satisfaisante et corroborée par la suite du texte. On s'excuse de devoir consacrer plusieurs pages à la défendre.

C'est le commentaire du scholiaste qui a amené les critiques modernes à chercher un autre sens à ce vers parfaitement clair. Ils ne se sont pas aperçus que le scholion contient en réalité trois notes indépendantes, que la troisième s'est ajoutée aux deux autres à la suite d'une simple association d'idées et qu'elle ne doit pas entrer en ligne de compte pour l'explication du texte. Voici cette note, que je divise d'après ses articulations naturelles :

1. *ἰκτηρίοις · ἀντὶ τοῦ ταῖς ἰκτετηρίαις.*

2. τὸ δὲ ἐξεστεμμένοι ἀντὶ κεκοσμημένοι · εἰώθασι γὰρ τῷ
 στέφειν χρῆσθαι ἀντὶ τοῦ κοσμεῖν.
 3. στέμμα δὲ ἐστὶ τὰ προσειλημένον ἔριον τῷ θαλλῷ (1).

Il suffit de lire ces lignes pour voir que les n^{os} 1 et 2 conduisent tout droit à l'interprétation toute simple : couronnés (parés, dit le scholiaste qu'une métaphore hardie effraie un peu) de rameaux suppliants. C'est l'explication relative à la bandelette qui a faussé l'exégèse à partir du moment où l'on a voulu la mettre en rapport direct avec le texte de Sophocle.

1. La première phrase *ἰκτηρίοις · ἀντὶ τοῦ ταῖς ἰκετηρίαις* indique simplement que l'expression toute faite *αἱ ἰκετήριαι* (avec ellipse de *ράβδοι* ou de *ἔλαιαι*) était la plus courante (2). L'expression de Sophocle, *ἰκτήριοι κλάδοι*, qui nous paraît si simple, était probablement poétique. Le scholiaste n'aurait pas pris la peine de gloser une expression complète par une expression elliptique si cette dernière n'avait pas été rendue familière par des formules rituelles.

2. S'il fallait prendre à la lettre la seconde partie du scholion, on devrait admettre que l'image incluse dans *ἐκστέφειν* s'était usée au point que le mot devint l'équivalent du terme général *κοσμεῖν*. En fait, le scholiaste veut simplement éviter que l'on s'imagine les Thébains portant une couronne sur la tête, comme Créon lorsqu'il reviendra de Delphes *κάρα πολυστεφῆς... παγκάρπου δάφνης* (*Oed. R.* 83). Mais *στέφειν* chez Eschyle, Sophocle et Euripide, *ἐκστέφειν* chez Sophocle et Euripide ont parfaitement gardé leur valeur étymologique de *entourer d'ornements*. Des passages comme *Eumén.* 44 (3), comme *Herc. Fur.* 526, comme *Alceste* 170-172, montrent que le verbe, simple ou composé, avait gardé sa valeur descriptive, et qu'il désignait un ornement qui entoure, dépasse l'objet et attire l'attention.

3. Le scholiaste, après avoir ramené *ἐκστέφειν* à un sens tout à fait général, croit bon d'en suggérer une étymologie et il le rattache, non à *στέφη* mais à *στέμματα*. Ces mots sont évidemment

(1) SUIDAS, *s.v.* *ἐξεστεμμένος* donne le même texte que le schol. avec renvoi au vers de Sophocle.

(2) Elle figure chez Eschyle (*Suppl.* 192) et chez Euripide (*Iph. Aul.* 1216) Ni l'un ni l'autre, à notre connaissance, n'emploient la forme *ἰκτήριος*.

(3) *Vide infra*, p. 67.

de la même famille, mais il me paraît évident que les *στέμματα* ne jouent aucun rôle dans le vers de Sophocle. Et, malheureusement, les exégètes modernes ont voulu à tout prix introduire ces bandelettes dans l'ensemble d'images évoqué par le vers 3. Et, depuis Hermann (1), au lieu de référer *ἐξεστεμμένοι* aux suppliants couronnés de rameaux, on le réfère aux rameaux entourés de bandelettes. Jebb entend : *ἰκτηρίοις κλάδοισιν ἐξεστεμμένοι* = *ἰκτηρίους κλάδους ἐξεστεμμένους ἔχοντες*.

Evidemment, si Sophocle écrivait ainsi, on pourrait l'accuser de préciosité. Mais le vers peut-il avoir ce sens ?

Jebb allègue deux passages de Xénophon :

Anab. IV, 3. 28 *κελεύει ... ἐμβαίνειν ὡς διαβησομένους διηγκυλωμένους τοὺς ἀκοντιστὰς καὶ ἐπιβεβλημένους τοὺς τοξότας.*

Anab. V, 2. 12. *τοῖς πελτασταῖς πᾶσι παρήγγελλε διηγκυλωμένους ἰέναι... καὶ τοὺς τοξότας ἐπιβεβλήσθαι ἐπὶ ταῖς νευραῖς.*

ce qui, d'après lui, semble revenir (car il donne bien une transcription anglaise, mais non une transcription grecque) à l'équation suivante :

οἱ ἀκοντισταὶ διηγκυλωμένοι = *οἱ ἀκοντισταὶ ἔχοντες τὰ ὄπλα διηγκυλωμένα.*

οἱ τοξόται ἐπιβεβλημένοι = *οἱ τοξόται ἔχοντες τὰ τοξεύματα ἐπιβεβλημένα.*

On le voit tout de suite : ces deux exemples ne sont même pas parallèles au vers de Sophocle (ici, Jebb suppose sous-entendus

(1) Voici la note de Hermann (1823), source de celle de Dindorf : *ἐξεστ.* *Male interpres : coronati. Vertere poterat : instructi ; non coronis erant redimiti, sed manibus ferebant ramos oleae lana obvolutos qui graecis stemmata vocantur, Sic Chryses Iliadis initio.* Logique avec lui-même, Hermann ne donne aucune note pour le vers 19 où *ἐξεστεμμένοι*, pris absolument, ne saurait se traduire par *instructi*. Masqueray traduit le début par : « ... pourquoi donc êtes-vous ainsi à genoux, avec des rameaux suppliants couronnés de bandelettes ? » et le vers 19 par : « le reste du peuple couronné de rameaux », de telle sorte que le mot *rameaux* n'apparaît à l'instrumental, dans la traduction, que dans le vers où il ne figure pas en grec. De tels illogismes auraient dû attirer l'attention et faire déceler une erreur.

les deux régimes directs de ἔχοντες également sous-entendu ; tout à l'heure, il le tirait d'un datif). Et, de plus près on les regarde, mieux on se rend compte qu'ils ne peuvent être invoqués pour l'interprétation du vers d'Œdipe. Xénophon rapporte des ordres, expressions toutes faites, qui, au discours direct, se composaient probablement d'un infinitif seul διαγκυλοῦσθαι, ἐπιβάλλεσθαι. Le premier de ces verbes est connu par Xénophon seul : le second est employé dans quantité de tournures elliptiques. Jebb veut que les deux formes employées soient *passives*. Tout donne à penser qu'elles sont *moyennes* (1). Au contraire, dans le passage de Sophocle, le participe précédé d'un datif devait être senti comme un *passif* et le participe comme un *instrumental* par tous les auditeurs comme par tous les lecteurs au cœur simple.

L'interprétation : « couronnés de rameaux » est imposée par l'usage courant du grec. La note de Dindorf : « *ramos dicit oleaginos lana obvolutos, qui στέμματα et στέφη dicuntur, unde qui eos manibus tenent supplices ipsi ἐξεστεμμένοι hic et versu 19 dicuntur, pro quo etiam ἐξηρτυμένοι dici potuissent* » ne repose sur rien et implique une contradiction, car, si ἐξεστεμμένος équivaut à στέμμασι ἐξηρτυμένοι, quel rôle donner à κλάδοις? Notre interprétation est confirmée par l'imitation de Virgile qui se souvient certes de Sophocle lorsqu'il dit des ambassadeurs d'Enée (*En.* VII, 154) qu'ils sont *ramis velati Palladis*. Elle est enfin celle du scholiaste lui-même, qui, dans la troisième partie de sa note, explique στέμματα et non ἐξεστεμμένοι. Ce n'est pas sa faute si des successeurs trop zélés ont incorporé de force, dans un vers parfaitement clair, un détail d'origine étrangère.

*
* *

Si le scholiaste a parlé de bandelettes à propos de notre passage, c'est qu'il s'attendait que Sophocle les mentionnât. Elles figurent dans plusieurs scènes qui ont une ressemblance apparente avec la nôtre. Le silence même de Sophocle indique une intention qu'il peut être intéressant de préciser.

(1) Notamment l'emploi d'un infinitif moyen à sens actif dans le second exemple. Le verbe διηγκυλεῖσθαι qui existe à côté de διαγκυλοῦσθαι, s'emploie au *moyen* dans le sens *actif* de « tenir une arme prête à partir ».

Les exégètes anciens et modernes ont présentes à l'esprit des scènes de supplication devenues classiques. Les Suppliantes d'Eschyle viennent *σὺν τοῖσδ' ἰκετῶν ἐγχειριδίοις, ἐριοστέπτοισι κλάδοισι*, « avec cet attribut des bras suppliants, ces rameaux ceints de laine » (trad. Mazon). Plus loin, on parle de leurs *λευκοστέφεις ἰκτήριαι* (191) et de leurs *λευκοστέφεις κλάδοι* (333). Au début des *Euménides*, la Pythie décrit Oreste

ἔχοντ' ἐλαίας ὑψιγέννητον κλάδον
 λήγει μεγίστῳ σωφρόνως ἐστεμμένον,
 ἀργῆτι μαλλῶ.

« tenant un long rameau d'olivier, dévotement entouré d'un épais réseau de bandelettes, une vraie toison blanche » (trad. Mazon). *ἔχοντα κλάδον ἐξεστεμμένον*, c'est exactement ce qu'on veut faire dire à Sophocle.

Dans les deux drames d'Eschyle, les bandelettes sont expressément mentionnées, et, dans le second avec une emphase voulue. On voit aisément pourquoi. Les Suppliantes soulignent, au cours de toute leur prière, que les rites ont été scrupuleusement observés, que les formes sont sauvées. Oreste est dans le même cas : il a si peur de n'être pas en règle que son rameau d'olivier est plus grand qu'on ne le taille d'habitude et que les bandelettes y font comme la toison d'une quenouille. Sophocle aussi connaissait ces deux scènes, mais, contrairement à ce que semblent croire ses commentateurs, il n'a pas voulu imiter Eschyle, mais bien faire autre chose que lui.

L'invocation au prologue d'*Œdipe-Roi* repose sur une situation tout à fait différente de celle des Suppliantes et d'Oreste, sur une situation dont la nouveauté devait être vivement sentie par les spectateurs.

C'est à peine une prière rituelle. Elle s'adresse aux dieux du palais (*προσήμεθα βωμοῖσι τοῖς σοῖς*, v. 14-15) mais au moins autant à Œdipe lui-même. Ce devait être, pour les Grecs du ^ve s., un curieux retournement que de voir un *prêtre* venir en suppliant à la porte d'un *roi*. Du reste, le grand prêtre dit :

θεοῖσι μὲν νῦν οὐκ ἰσούμενον σ' ἐγὼ
 οὐδ' οἶδε παῖδες ἐζόμεσθ' ἐφέστιοι,
 ἀνδρῶν δὲ πρῶτον ἔν τε συμφοραῖς βίου
 κρίνοντες ἔν τε δαιμόνων συναλλαγαῖς (31-34).

Sophocle n'a donc aucune raison d'insister comme Eschyle sur la stricte observance des rites. Il mentionne simplement les rameaux qui, levés en couronne autour de cette foule, font un tableau frappant et, plus loin, donneront lieu à un jeu de scène, lorsqu'Œdipe, comme Pélasgos, invite les suppliants à enlever les branches (*Œd. R.* 143, *Suppl.* 481). Qu'il y ait une parenté scénique entre le prologue d'*Œdipe* et la première partie des *Suppliantes*, c'est l'évidence même. Mais Sophocle s'est plu à mettre dans une forme connue un contenu nouveau.

La scène de la supplication dans *Œdipe-Roi* est tout à fait unique dans la tragédie. Nulle part on ne trouve semblable contamination entre une *prière religieuse* et un *conseil demandé à un roi*. Il suffit de relire les deux pièces pour mesurer la différence entre l'intervention de Pélasgos et celle d'Œdipe. Pélasgos se demande s'il doit accomplir, aux dépens de son peuple, la volonté de Zeus efficacement sollicité par les princesses : il est fait, malgré lui, l'instrument de la justice et la force des rites l'oblige d'intervenir pour empêcher une souillure. Identique est la position de Thésée, instrument de Déméter au bénéfice des Argiens dans les *Suppliantes* d'Euripide. Les Danaïdes, les mères argiennes dictent à un roi le message d'un dieu. Le roi, cruellement contraint, reconnaît le caractère obligatoire du message. Dans *Œdipe-Roi* tout reste sur le plan humain. Le grand prêtre, bien loin de dicter son devoir à Œdipe, lui demande de trouver une solution que les dieux, jusqu'à présent, n'ont pas révélée. Et ces dieux du palais, sitôt mentionnés, retombent dans l'oubli. C'est d'Œdipe que l'on espère quelque chose. Œdipe est le seul homme que l'on juge capable de comprendre la mystérieuse volonté des dieux, d'entendre leur voix. Ironie tragique.

* * *

Après qu'Œdipe a reçu, de la bouche de Créon, la réponse de l'oracle qui doit mettre fin au malheur public, il invite les suppliants à emporter leurs rameaux. De ce passage et de deux autres des *Suppliantes* d'Euripide, Jebb, dans son commentaire au vers 3 d'*Œdipe-Roi*, tire la règle suivante : « on enlevait les rameaux de l'autel lorsqu'on avait obtenu satisfaction, on les y laissait dans le cas contraire ». Est-ce exact ?

Il faut tout d'abord écarter un des passages invoqués par Jebb.

Lorsque Thésée (*Suppl.* 359) prie les mères de laisser passer Aethra « enfermée dans le cercle sacré des saintes bandelettes » (102-3)

ἀλλ' ὃ γεραιαί, σέμν' ἀφαιρεῖτε στέφη
μητρούς.

il décrit simplement un mouvement de scène sous grande signification religieuse.

Les vers 258-262 sont plus intéressants. Adraste dit aux mères, après que Thésée a refusé de défendre leur cause :

Ἄγ' ὃ γεραιαί, στείχετε, γλαυκὴν χλόην
αὐτοῦ λιποῦσαι φυλλάδος καταστεφῆ
θεοῦς τε καὶ γῆν τῆν τε πύρφορον θεῶν
Δήμητρα θέμεναι μάστιγ' ἡλίου τε φῶς
ὥς οὐδὲν ἡμῖν ἤρκεσαν λιταὶ θεῶν.

« Allons, vieilles, en marche, laissez cette claire verdure, laissez-là ces rameaux couronnés de feuillage, en prenant à témoin les dieux et la Terre, Déméter porte-flamme et l'éclat du Soleil que nous fîmes au Ciel d'inutiles prières » (trad. H. Grégoire).

Mais il est bien difficile de tirer une loi de deux exemples seulement, étant donné que nous n'avons aucun texte qui nous autorise formellement à généraliser. L'étude des jeux de scène dans les *Suppliantes* d'Eschyle semble indiquer qu'il n'y avait pas de rite obligatoire. Le roi commence par dire à Danaos d'aller porter les rameaux sur d'autres autels, afin d'émouvoir les Argiens (480-485), puis il prie les jeunes filles de laisser là les rameaux, symboles de leur misère :

κλάδους μὲν αὐτοῦ λείπε, σημεῖον πόνου (506).

C'est à dire qu'il continuera à les protéger même si les rameaux rituels cessent leur effet magique. Elles hésitent du reste à se confier à lui. Le contraste entre le formalisme des Danaïdes et le sentiment de la justice pure chez le roi se marque ici une fois de plus.

Peut-être peut-on tirer de ces passages la conclusion suivante : Le rameau n'a de force contraignante que s'il est tenu *en main* par le suppliant à côté de l'autel d'un dieu. Dès que l'on quitte l'autel, la supplication rituelle cesse, que l'on garde ou non les branches sur la saignée du bras gauche. Les rameaux déposés sur l'autel pouvaient aussi bien signifier une protestation contre la surdité d'un roi qui se refuse à entendre l'ordre des dieux, — comme

c'est le cas dans la pièce d'Euripide, — ou un acte de confiance dans un roi qui fait sien le conseil de la divinité, — comme c'est le cas dans celle d'Eschyle.

Au surplus, on comprend bien pourquoi les feuillages restent sur la scène dans les *Suppliantes* d'Eschyle et sont emportés à la fin du prologue d'*Œdipe*. Le thème du respect aux suppliants domine tout le drame d'Eschyle et la verdure sacrée en est le symbole visible. Au contraire, la requête à Œdipe, qui sera bientôt oubliée en présence d'événements plus importants, sert simplement à montrer le respect presque religieux dont il est l'objet. Ironie tragique, ici encore. L'homme du monde qui s'est le plus et le plus cruellement trompé est celui dont on aura le plus dévotement honoré la clairvoyance.